

LES FEMMES ET LES JEUNES

Charles W. Hobart

University of Alberta, Edmonton, Alberta, Canada

Études examinées:

Lives of their own: The individualization of adult women's lives
(Étude no. 2)

Charles Jones et Lorne Tepperman

One-adult and two-earner households and families: Trends, determinants and consequences
(Étude no. 4)

Thomas K. Burch et Kevin McQuillan

La formation des ménages chez les jeunes
(Étude no. 5)

Richard Morin, Damaris Rose et Jaël Mongeau

Early adulthood behaviour and later life course paths
(Étude no. 6)

T.R. Balakrishnan et Carl F. Grindstaff

Les quatre études qui font l'objet de ce chapitre traitent de deux catégories de gens faisant face à une évolution sociale rapide: les femmes, et particulièrement les femmes jeunes, ainsi que, dans une moindre mesure, les jeunes gens en général. Considérées dans une perspective étroite, deux de ces études portent sur l'évolution de la composition des ménages canadiens, le nombre croissant de ménages comptant une mère célibataire occupant une place importante dans la description. Les deux autres études se concentrent plus précisément sur l'évolution de la condition féminine. Dans leur ensemble, ces quatre études contribuent à clarifier certains des principaux changements qui marquent actuellement les expériences existentielles de deux composantes importantes de la population canadienne, et elles offrent une base permettant de prévoir dans une certaine mesure la manière dont la situation évoluera.

L'étude de Burch et McQuillan sur l'évolution de la composition des ménages canadiens est une intéressante analyse en deux parties. Cependant,

même si elles sont toutes deux bien réalisées, elles n'ont entre elles qu'un rapport indirect.¹ La première partie, qui décrit les conséquences de la vie en solitaire, se fonde sur une analyse des données de recensements canadiens pour la période de 1921 à 1986. L'étude relève que la proportion de gens vivant seuls a triplé depuis 1921, même si la majeure partie de l'augmentation est survenue après la Deuxième Guerre mondiale. Alors que la probabilité de vivre seul a augmenté dans la quasi-totalité des catégories d'âge et de sexe, ce phénomène frappe surtout les femmes âgées. Ainsi, la probabilité qu'une personne vive seule est plutôt analogue pour les hommes et les femmes jusqu'à l'âge de 60 ans environ, après quoi la proportion de femmes seules augmente fortement en raison de leur espérance de vie plus longue.

Parmi les célibataires de 30 à 50 ans, ce sont le plus souvent les hommes qui résident seuls parce que les femmes divorcées reçoivent généralement la garde des enfants et vivent donc avec eux. Passé l'âge de 50 ans, la probabilité qu'un célibataire vive seul est pratiquement identique pour les deux sexes. Les auteurs, qui se sont efforcés d'utiliser les données de recensement disponibles pour prévoir le mode de vie des Ontariens, identifient des facteurs de prévision assez divers pour les hommes et les femmes ainsi que pour différents groupes d'âge. Par exemple, parmi les personnes âgées de plus de 65 ans, le fait d'avoir fait des études supérieures tend à accroître la probabilité d'être marié, mais il augmente aussi celle de vivre seul si l'on est célibataire. De façon générale, les auteurs constatent que l'âge, l'état civil et l'interaction entre ces deux éléments constituent les principaux facteurs qui conditionnent le fait qu'un individu vive seul alors que le revenu et l'éducation sont encore plus directement associés à la probabilité de vivre seul. Il est cependant bon de remarquer que les données provenant d'un indice de satisfaction portant sur le mode de vie montrent que la plupart des gens préfèrent vivre avec un conjoint. En conséquence, les auteurs avancent que les influences précitées pourraient être contrées par la préférence que manifestent bien des gens pour des relations co-résidentielles intimes.

D'autre part, les auteurs notent que d'autres influences pointent vers un accroissement de la proportion des gens qui vivent seuls. La deuxième partie de l'étude examine l'évolution de la structure et du revenu familial par référence au fait que l'accroissement des proportions de parents célibataires, de familles sans enfant et de familles à double revenu a fortement accru la diversité des types de familles canadiennes. Les modifications survenues dans la structure familiale et dans les activités professionnelles des membres de la famille ont nettement conditionné l'évolution de la répartition des revenus, évolution qui a accentué l'inégalité de ces derniers entre les familles canadiennes. C'est durant la période

de forte croissance des années 70 que le fossé entre les familles prospères et les familles pauvres s'est le plus creusé. Ironiquement, le fait qu'un nombre de plus en plus grand de femmes se soient mises à travailler a eu de façon générale pour effet d'accroître le revenu des familles où l'homme et la femme travaillent, mais non pas celui des familles des mères célibataires. Dans ces dernières, les mères soit travaillaient déjà, soit ne pouvaient travailler parce qu'elles devaient garder des enfants. Par conséquent, les disparités de revenu entre les familles bi- et monoparentales se sont élargies.

En résumé, il s'agit d'une étude bien faite qui nous fait mieux connaître les proportions et les caractéristiques des familles monoparentales ainsi que les conséquences de l'accroissement de l'emploi féminin pour l'égalité économique au Canada. Cette étude est toutefois à l'évidence limitée par le fait qu'elle ne s'appuie que sur des données ontariennes; elle ne révèle pas si les relations et les tendances qu'elle identifie se manifestent également dans le reste du Canada mais, bien sûr, elle n'a pas été conçue pour cela. Nous remarquons cependant que nombre des relations constatées semble si «inévitables» qu'on le retrouvera vraisemblablement dans une bonne partie du reste du pays. Compte tenu de ces limites, l'étude atteint son objectif. Il faut cependant relever une faiblesse: elle s'efforce de prévoir l'évolution de la proportion de personnes vivant seules, ce qui peut sembler éminemment sujet à caution en raison de fortes incertitudes qui entachent l'avenir, notamment les tendances éventuelles dans les relations de concubinage, le fait que certaines personnes retardent leur union ou évitent de l'officialiser, l'évolution du taux de divorce et les tendances aux unions homosexuelles.

Le rapport ne tire aucune conclusion explicite en termes de politique. Néanmoins, toute étude qui se concentre sur l'évolution actuelle et probable pour l'avenir de la demande pour divers types de logements et qui expose en détail certaines des caractéristiques des consommateurs contient par nécessité des implications politiques. De la même façon, les constatations qui signalent une évolution dans la distribution des revenus parmi les différents types de familles peuvent également présenter un intérêt pour ceux qui élaborent des politiques.

La deuxième étude sur la composition des ménages effectuée par Morin *et al.* confirme certaines des constatations de l'étude de Burch et McQuillan en y ajoutant cependant d'importantes informations. Cette étude avait pour objectif de déterminer quelles sont les tendances, au Canada et dans les provinces, pour le nombre et les types de ménages constitués par des jeunes couples par rapport aux variables socio-démographiques et socio-économiques ainsi que par rapport à certaines caractéristiques du marché du logement. Elle s'efforçait aussi d'iden-

tifier les facteurs qui influencent le choix des jeunes ménages en matière de logement, et notamment l'importance que revêtent le désir d'intimité et le besoin d'espace par rapport à la place qui est donnée aux caractéristiques physiques du logement et au milieu. L'étude repose sur des données sur les ménages réunies par Statistique Canada pour 1974-1975, 1979-1980 et 1985-1986 et provenant de trois enquêtes sur la satisfaction des ménages réalisées à Montréal au cours des dix dernières années. Aux fins de cette étude, «les jeunes gens» correspondent aux personnes qui s'inscrivent dans la tranche des 15 à 34 ans.

On peut résumer comme suit certaines des principales constatations de cette étude. Le taux de croissance des ménages dirigés par des jeunes gens est plus élevé que celui des ménages dont le chef est âgé de 35 ans et plus. De plus, durant les années 60 et 70, le taux d'accroissement des jeunes ménages a dépassé celui du nombre de jeunes gens en raison de trois tendances qui se sont imposées durant ces années: le renvoi du mariage à une date ultérieure, le fait que les jeunes gens quittent le domicile parental avant le mariage et l'augmentation des taux de séparation et de divorce. Ces phénomènes se sont révélés à une époque où des conditions économiques favorables, couplées à un accroissement de la diversité et de l'accessibilité du logement, ont permis à un grand nombre de jeunes gens d'accéder à leur propre résidence. Ces tendances ne se manifestent cependant pas également dans tout le pays puisque c'est dans l'Ouest qu'elles sont les plus marquées et dans les provinces maritimes les moins évidentes.

Entre 1974 et 1980, la proportion de ménages mariés a baissé, surtout en ce qui concerne les ménages comptant des enfants, alors que les proportions de jeunes gens vivant seuls, surtout les femmes et les mères célibataires, ont augmenté. Les différences que l'on relève entre les provinces reflètent des considérations économiques et l'état du marché du logement; c'est donc dans les provinces maritimes que ces tendances sont les moins prononcées par rapport au reste du pays.

La proportion de jeunes ménages a diminué entre 1980 et 1986. Cela tient cependant principalement au déclin survenu dans la proportion de jeunes couples parents et ne traduit pas une réduction de la tendance qu'ont les jeunes gens à vivre seuls. La proportion de mères célibataires s'est fortement élevée durant cette période, surtout au Québec. Les auteurs estiment que, depuis 1980, des conditions économiques moins favorables ont contribué à freiner le taux de formation de jeunes ménages tout en posant que des facteurs non économiques tendent également à inhiber la formation de ménages de célibataires avec ou sans enfants.

Le degré de satisfaction des jeunes gens à l'égard des conditions dans lesquelles ils sont logés n'est révélé que par des enquêtes réalisées à Montréal.

Ces données donnent à penser que les jeunes gens ont en général, sur ce plan, les mêmes aspirations que leurs aînés, surtout en ce qui concerne la propriété de leur domicile, mais qu'ils sont souvent moins satisfaits que ces derniers de la manière dont ils sont actuellement logés.

Cette recherche soulève des questions similaires à celles que suscite l'étude de Burch et McQuillan: dans quelle mesure le marché actuel du logement répond-il aux besoins des groupes de consommateurs qui connaissent la croissance la plus rapide: ceux qui vivent seuls et les mères célibataires? D'autres problèmes sont mis en évidence par certains volets de l'étude qui sont trop détaillés pour pouvoir être exposés dans ce bref résumé, notamment les facteurs faisant que les logements conçus pour répondre aux besoins particuliers de ces groupes de consommateurs sont idéalement situés. Les lignes de forces de cette étude résident dans les renseignements précis qu'elle fournit sur l'évolution des schémas de formation des ménages chez les jeunes gens sur un quart de siècle, ce qui révèle à la fois les principales tendances pour cette période et, par exemple, les effets de l'évolution de l'économie et du marché du logement. Les informations qui sont données sur les différences entre les provinces contribuent elles aussi à mieux faire comprendre la nature de telles influences.

Les principales limites de cette recherche découlent du fait qu'elle se fonde sur une analyse secondaire de données de recensement et de données d'enquêtes réalisées à Montréal. Surtout en ce qui concerne l'information relative au degré de satisfaction à l'égard du logement, il est malheureux que les données disponibles soient limitées à des échantillons montréalais. Cependant, de façon générale, l'étude atteint relativement efficacement ses objectifs. On notera que certaines des interprétations fournies par les auteurs pourraient être contestées, notamment lorsqu'elles portent sur les influences relatives qu'exercent l'évolution économique et l'évolution socio-culturelle sur les taux de formation des jeunes ménages, sur la définition de leurs besoins ménagers ainsi que sur la mesure dans laquelle la demande de logement résulte de l'offre, ou inversement.

Les deux dernières études dont il est ici question se concentrent d'une façon plus étroite sur le domaine de l'évolution des conditions dans lesquelles vivent actuellement les femmes au Canada. La plus générale des deux a été réalisée par Jones et Tepperman. Cette étude d'envergure traite essentiellement de la structure familiale et des enfants du point de vue de leur influence sur les taux d'activité des femmes au sein de la main-d'oeuvre. On y utilise des données extraites de diverses sources pour montrer que l'existence des femmes devient plus «individualisée» et qu'elle s'écarte de plus en plus d'une manière uniforme de vivre pour toutes les femmes. On considère que cette individualisation se

traduit de trois manières: dans la croissance de la diversité, c'est-à-dire dans l'élargissement de la gamme d'options dont les femmes disposent maintenant par rapport à ce qui était le cas voilà quelques dizaines d'années; dans l'accroissement de la fluidité, qui est perçue comme se manifestant par un accroissement de la possibilité que les femmes puissent passer d'une condition à une autre, par exemple d'un emploi à temps plein à un emploi à temps partiel; et enfin dans l'influence de plus en plus marquée d'une idiosyncrasie voulant que le déroulement de l'existence de chaque femme devienne de plus en plus difficile à prévoir en fonction de ce qui déterminait auparavant la vie des femmes. Leur analyse de la condition féminine actuelle amène les auteurs à poser un certain nombre d'hypothèses de large portée. La principale veut que, compte tenu de «l'individualisation» prévue de l'existence des femmes, le réservoir de main-d'oeuvre féminine rémunérée existant au Canada doive s'accroître dans de fortes proportions. Le raisonnement est que l'influence des éléments qui freinent l'activité professionnelle des femmes, par exemple des périodes prolongées de procréation, déclinera alors que l'influence de ce qui incite les femmes à travailler, par exemple une élévation du niveau d'instruction et des mariages plus tardifs, ira en augmentant.

Les auteurs s'appuient sur des données canadiennes, américaines et européennes pour chercher à confirmer les hypothèses formulées et déterminer quels peuvent être les effets des cycles existentiels des femmes âgées de 25 à 64 ans sur le nombre d'années qu'elles passent au sein et en dehors de la main-d'oeuvre, ainsi que sur leur nombre moyen d'heures de travail par semaine. Les données utilisées révèlent que les femmes du Canada et de l'Europe de l'Ouest vivent des existences professionnelles plus variées et qu'elles sont plus portées qu'auparavant à s'intégrer à la main-d'oeuvre. Leur activité professionnelle est de plus en plus également répartie entre un emploi à plein temps ou à temps partiel et les travaux domestiques, et elles ont accès à des types d'emplois plus diversifiés que dans le passé. Les femmes changent plus souvent et plus facilement qu'auparavant de type de travail et de condition au sein de la main-d'oeuvre. Cette fluidité s'accroît avec le degré d'instruction et diminue à la suite du mariage et, puisque le niveau d'instruction moyen augmente et que l'on retarde de plus en plus le mariage, il est probable que la fluidité professionnelle s'accroîtra elle aussi.

Les tendances futures ont été calculées au moyen d'un modèle discret de Markov. On estime ainsi qu'en l'an 2024, la femme moyenne, professionnellement active, travaillera 32 ans sur une possibilité de 40 par rapport à 16 ans sur 40 en 1944. On indique que les estimations du modèle pour 1984 sont «d'ores

et déjà très proches» des estimations pour l'an 2024. Ces changements prévus accroîtront dramatiquement le réservoir de main-d'oeuvre, et ce dans des proportions telles que, compte tenu de la croissance de la population féminine, de l'élévation du niveau d'instruction ainsi que de la disparition des effets inhibants du mariage et de l'âge, le travail rémunéré effectué par les femmes âgées de 25 à 64 ans devrait plus que doubler d'ici l'an 2025. L'étude amène leurs auteurs à conclure que les femmes canadiennes sont largement en train d'individualiser leur existence professionnelle, mais ils n'ont pu déterminer si les autres aspects de leur existence s'individualisent au même rythme.

Compte tenu des problèmes que leur participation au marché du travail pose maintenant aux jeunes mères, cette étude met en lumière à quel point il est important de concevoir des programmes et des infrastructures qui contribueraient à minimiser les tensions résultant des conflits entre les divers rôles — de mère, de ménagère, d'épouse et d'employée — que connaissent les femmes. Une des forces de cette étude réside dans la diversité des données employées pour valider les hypothèses. Les relations constatées donnent à penser que les tendances prévues sont caractéristiques de l'évolution de la condition féminine dans une bonne partie du monde occidental. Parallèlement, les conclusions qui reposent sur cette diversité de données peuvent susciter des doutes, puisque les analyses et les limites de chaque série de données sont si différentes.

Les auteurs ne formulent pas de recommandations précises en termes de politiques mais avancent que celles qui seront élaborées à l'avenir doivent tenir compte des défis auxquels font face les mères qui travaillent ainsi que de la souplesse des hypothèses énoncées au sujet des types d'existence que mènent les deux sexes, mais plus particulièrement les femmes, sur les plans du travail et des études. La déduction la plus évidente que l'on puisse tirer de cette étude est qu'il serait possible de formuler des politiques qui affecteraient le réservoir de main-d'oeuvre féminine en jouant sur ce qui inhibe ou stimule la participation au marché du travail.

Le dernier document dont il est ici question, celui de Balakrishnan et Grindstaff s'efforce de découvrir comment les décisions et les actions des femmes dans le début de la vingtaine affectent ensuite leur fécondité et leur carrière professionnelle. On y analyse des données provenant de trois sources: l'Enquête sur la fécondité au Canada de 1984, l'Enquête sur la famille de 1984 et les bandes-échantillons du recensement de 1981. Des analyses régressives des données de ces trois enquêtes effectuées sur le terrain montrent que l'état civil, l'âge auquel est venu le premier enfant, le niveau d'instruction et l'activité

professionnelle sont autant d'éléments qui influent sur le nombre d'enfants qu'ont les femmes. Les femmes qui se marient et ont des enfants tôt ont en général un plus grand nombre d'enfants et un niveau d'instruction moindre tout en étant de moins en moins portées à être professionnellement actives. Les auteurs relèvent cependant que plus une femme est jeune au moment où elle se marie et où elle a son premier enfant, plus il est probable que son mariage aboutisse à un échec. Par contre, il existe une corrélation entre un niveau d'instruction supérieur et une procréation ou un mariage tardifs ainsi qu'avec un plus grand attachement permanent au marché du travail.

Avec de prudentes conjectures sur l'évolution de la situation, les auteurs avancent que les femmes continueront à se marier et à avoir des enfants à un âge plus avancé, et que leur niveau d'instruction ne cessera de s'élever alors que les taux de dissolution des ménages demeureront vraisemblablement élevés. En conséquence, ils s'attendent à ce que le déclin des taux de fécondité se poursuive.² Il est également possible qu'un nombre substantiel de femmes ne retardent des naissances ultérieures que tant qu'elles n'ont pas atteint leurs objectifs en fait d'études ou trouvé un emploi permanent.³ Si tel est le cas, les taux de naissances antérieures pourraient être affectés par des politiques gouvernementales sur l'équité dans la rémunération et le financement des garderies qui réduiraient les coûts de substitution de la procréation.

La force de cette étude tient à la clarté avec laquelle elle analyse la manière dont les décisions prises au seuil de la vie adulte semblent influencer de façon systématique les décisions en matière de fécondité et d'emploi. Par contre, le fait que l'on n'y présente pas de façon suffisante les modèles théoriques concurrents des cycles existentiels féminins pourrait constituer une faiblesse. Il faut toutefois remarquer que les données analysées incitent à se demander si des initiatives politiques telles que l'équité dans la rémunération et l'offre de services de garderie suffisants peuvent effectivement encourager les femmes à compenser la fécondité perdue lorsqu'elles décident de n'avoir des enfants que plus tard ou, même, si elles peuvent leur permettre de le faire.

Notes

1. Un facteur risque de faire sentir son absence parmi ceux auxquels on attribue le fait que la croissance du nombre de jeunes ménages soit plus rapide que celle de la population de jeunes gens. Une proportion croissante de jeunes gens se sont estimés économiquement en mesure de créer des unions précoces (et ont été encouragés par la société à ce faire?). La contrepartie de ce facteur est mentionnée ultérieurement

dans le texte pour expliquer le ralentissement de la création de jeunes ménages à une époque ultérieure où la conjoncture économique était plus difficile. Il est logique de le mentionner à propos des époques économiquement favorables.

2. Balakrishnan et Grindstaff s'attendent à ce que les taux de descendance complète poursuivent leur déclin. Pourtant, ils expliquent plusieurs fois que la société canadienne est pronataliste. On peut faire abstraction de leur formulation inhabituelle: ce sont les politiques démographiques que l'on peut qualifier de pronatalistes mais non pas les attitudes des familles. La substance de leurs affirmations représente une source d'erreur plus inquiétante. Les couples canadiens, une fois qu'ils ont satisfait tous leurs autres désirs matériels (une Maserati pour lui, une Porsche pour elle, un voyage annuel à Hawaï, etc.) peuvent peut-être alors commencer à envisager d'avoir un enfant. Dire qu'il s'agit là d'une attitude pronataliste alors que, statistiquement, «les Canadiens ont déjà commencé à mourir» dans les années 70 (Krótki, 1989) et que ce phénomène est encore plus marqué pour les Québécois (Termote, 1988) peut porter le lecteur à des conclusions pour le moins trompeuses.
3. Le deuxième auteur est connu pour son éternel optimisme en matière de fécondité. A un point de son prolifique travail de recherche, il a annoncé que les femmes dans la trentaine «rattraperaient le temps perdu», ce qu'elles ne sont en fait jamais parvenues à faire (Grindstaff, 1984). Une partie de ce rattrapage est le fait de femmes qui appartiennent aux classes socio-économiques les plus favorisées et qui sont parvenues à des succès professionnels particulièrement notables mais, du point de vue démographique, ce phénomène est de peu d'importance même s'il est particulièrement mis en évidence (Gee et Kimball, 1987:82 et 83).